

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article927>



Election de la Commission Administrative Académique du
SNES Dijon (2005-2007)

Liste ouverte à l'initiative de militants Unité et Action, École Émancipée et hors tendances

- Technique - Archives - Archivage CAA - C.A.A. 2005-2007 (archives) -



Date de mise en ligne : vendredi 29 avril 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Cette liste ouverte (*voir plus bas*) est composée de militants se réclamant d'*Unité et Action* ou de l'*École Émancipée* ou hors tendance.

Attachés au droit de tendance, nous ne rejetons aucunement le rôle indispensable des courants de pensée dans notre syndicalisme ; dans la situation actuelle, dans notre académie, nous pensons possible de nous regrouper sur des valeurs et des revendications essentielles et de faire vivre ensemble la section académique pour les deux ans à venir. Évidemment, nous entendons travailler aussi avec les élus des autres listes.

Contre une politique de régression sociale

Le gouvernement, poussé par le MEDEF, s'attaque aux conquêtes sociales (services publics, retraites, sécu, RTT, droit du travail, etc.), favorise les plus riches, exclut une part croissante de la population et appauvrit une majorité de salariés.

Pour faire payer sa politique par les chômeurs, les retraités et les salariés, il tente de les diviser et de détruire les statuts. Il renforce aussi son appareil répressif pour faire face aux mouvements de refus de cette politique.

Pour un service public d'éducation de qualité, ...

Comme tout service public, il doit avoir les moyens de se développer et de mieux remplir ses missions ; au contraire, le gouvernement vise à en externaliser certaines et à réduire les crédits des autres.

Totalement opposés à cette logique, nous revendiquons non seulement la restitution de ce qui est supprimé à la rentrée 2005 (postes, options, sections, élimination de certaines langues, TPE...) mais aussi l'attribution des moyens pour répondre à l'ensemble des besoins d'un service public de qualité.

... donc contre la loi d'orientation Fillon

Le service public d'Education ne peut rester en l'état. Il est urgent qu'il se démocratise, combatte la sélection sociale, refuse les filières et paliers d'éviction et permette à tous les élèves d'acquérir une formation sanctionnée par un diplôme reconnu.

C'est pourquoi nous rejetons la loi d'orientation du gouvernement qui ne fixe plus comme objectif collectif qu'un socle commun étriqué et utilitariste, ne vise plus à combattre l'échec scolaire mais se contente de le gérer et d'en faire porter individuellement la responsabilité aux élèves et aux familles.

C'est une loi de reproduction, voire de renforcement des inégalités sociales. Cette loi a certes été votée le 24 mars par le parlement, mais la mobilisation contre ses fondements, contre sa mise en application, c'est-à-dire pour son abandon et pour une tout autre politique éducative doit continuer.

Laïcité, unité du service public

La défense d'un service public d'éducation de qualité, c'est aussi une défense constante de la laïcité contre toutes les tentatives visant à la dénaturer, la vider de son contenu démocratique et à la remettre en cause.

Liste ouverte à l'initiative de militants Unité et Action, École Émancipée et hors tendances

C'est une opposition aux fermetures de sections qui font la part belle au privé confessionnel ou patronal, c'est un refus de tout ce qui tend à faire de l'école une marchandise.

Et c'est, bien sûr, la lutte contre son éclatement. Parce que les services publics doivent participer à la lutte contre les inégalités sociales, parce que, pour ce faire, l'égalité d'accès doit être assurée à tous, le SNES confirmera dans l'action collective son opposition à la décentralisation Raffarin, à tout transfert de missions et de personnels aux régions et départements.

Pour la priorité à l'éducation, contre le tout-sécuritaire

Stigmatisant la jeunesse et les « étrangers non européens », le gouvernement fait du sécuritaire pour impressionner "ceux d'en bas". La politique menée au niveau européen suit les mêmes dérives.

Les lois dites Perben (2002 et 2004) et Sarkozy (2002 et 2003) ainsi qu'un récent projet de loi sur la prévention de la délinquance, loin de s'attaquer aux racines de ce qu'elles prétendent combattre, remettent peu à peu en cause des droits historiquement conquis et ne traduisent que la volonté du gouvernement de taper fort sur quiconque se met en travers de sa route.

Le protocole signé en octobre par les ministres de l'Intérieur et de l'Éducation instaure un policier ou un gendarme "correspondant" pour chaque collège et lycée.

Comment croire un seul instant en la dimension éducative de leurs intentions lorsqu'on constate qu'en trois ans, 30000 aides éducateurs, dont le rôle était précisément de renforcer l'encadrement éducatif des élèves, auront été retirés des écoles, collèges et lycées ?

Le retour de la punition collective à l'école (circulaire parue au *BO* du 28/10/2004) contrevient au principe de l'individualisation des sanctions et marque le souci du ministre de flatter une partie des enseignants pour trouver des partisans zélés de sa loi d'orientation.

Contre le caporalisme...

La loi d'orientation attaque directement les personnels. A tous les niveaux, dont celui de l'établissement, le SNES cherchera à impulser des ripostes collectives, en cohérence avec les luttes menées contre les heures supplémentaires ou contre les carcans pédagogiques, que ce soit contre le remplacement au pied levé, contre la mise en place du conseil pédagogique conçu comme une nouvelle hiérarchie intermédiaire avec une multiplication de petits chefs exerçant la tutelle pédagogique sur leurs collègues ou encore contre la remise en cause des heures statutaires (labo, cabinet, 1ère chaire, pondération BTS) et leur mutualisation au service des projets du chef d'établissement et du conseil pédagogique par lui désigné.

... et contre la précarité,

Le renforcement des hiérarchies locales se traduit aussi par l'explosion de l'emploi précaire. Les assistants d'éducation, soumis au scandaleux statut qui leur offre, comme alternative, gagner assez pour vivre ou avoir assez de temps pour étudier, mais pas les deux en même temps, sont recrutés localement et privés de nombre de garanties collectives qu'ont les fonctionnaires. Avec eux, le SNES continuera d'agir pour un autre statut au moins équivalent à celui que les MI-SE avaient conquis.

Liste ouverte à l'initiative de militants Unité et Action, École Émancipée et hors tendances

Les MA, contractuels, vacataires vivent des situations de plus en plus dégradées, de plus en plus précaires. Comme l'a récemment voté le congrès académique du SNES, nous revendiquons l'arrêt du recrutement de précaires sous quelque forme que ce soit et la titularisation, sur des postes statutaires à créer, de tous les non-titulaires en poste ou au chômage, sans discrimination de nationalité.

Pour la défense des statuts, des droits et garanties de tous

La volonté gouvernementale de mise au pas des personnels prend de multiples formes liant clientélisme, autoritarisme et arbitraire (notation, évaluation, accès hors classe, nouvelles règles de mutation, etc.) et tend à transformer le métier en cherchant à faire de nous, soit des caporaux, soit des exécutants dociles. Nous ne ferons l'impasse sur aucun de ces aspects.

Réduction de la charge de travail

Réduire les effectifs des classes est nécessaire pour favoriser la réussite des élèves ; elle l'est aussi pour participer à la réduction de notre charge de travail.

Il en est de même de la réduction du temps de travail, qui donnerait aussi aux personnels plus de possibilités pour travailler ensemble et se former. Peu d'entre nous ont vu la couleur d'une RTT : les CPE sont incités à travailler en dehors de leur temps de service, les examens empiètent davantage sur les vacances, un jour férié est supprimé, et la réforme des retraites conduit certains d'entre nous à retarder le départ en retraite.

Salaires et protection sociale

Sur la protection sociale (retraites, assurance maladie), c'est avec l'ensemble des salariés qu'il faudra remettre l'ouvrage sur le métier. Dans la fonction publique, la question des salaires est loin d'être réglée. Si les mobilisations de cette année ont obligé le gouvernement à rouvrir le dossier, elles ne l'ont pas encore contraint à satisfaire les revendications de rattrapage des pertes subies (au moins 5%) et d'augmentation de pouvoir d'achat (150 euros nets par mois sous forme de points d'indice). L'action unitaire doit continuer.

Syndicalisme de lutte...

Tout en continuant d'assurer quotidiennement la défense individuelle de chacun, le SNES a, par sa place de premier plan, de grandes responsabilités pour contribuer à établir le rapport de forces nécessaire à la satisfaction des revendications. Pour les assumer, il doit informer, mener le débat avec les personnels, susciter l'action, soutenir et coordonner les initiatives locales, favoriser l'intégration de nouveaux militants, re-dynamiser les sections d'établissement, faciliter l'articulation de l'activité des sections départementales.

Les AG, locales ou départementales, peuvent être des lieux d'élaboration démocratique des revendications et modalités d'action ; leur coordination, construite avec le souci d'en assurer la représentativité et d'empêcher toute manipulation, est le moyen pour les personnels mobilisés d'être maîtres de la conduite du mouvement.

L'organisation syndicale doit y prendre toute sa place (impulsion, participation avec son expérience militante et sa réflexion collective pour avancer des propositions pour la suite, moyens pour la mise en œuvre des décisions prises démocratiquement par les personnels pour développer leur mobilisation), sans prétendre s'y substituer et sans perdre la responsabilité de ses propres décisions.

... et de transformation sociale

Liste ouverte à l'initiative de militants Unité et Action, École Émancipée et hors tendances

Le cadre fédéral est indispensable pour unifier les revendications et situations de catégories que le pouvoir cherche à opposer. C'est aussi en prenant part au développement de la FSU, ouverte maintenant à l'ensemble des fonctions publiques, en travaillant à l'unité syndicale, en poursuivant son activité dans les domaines internationaux, dont les mobilisations européennes indispensables pour imposer la dimension sociale aujourd'hui absente des projets de l'UE, que le SNES participera à la construction d'un autre monde.

Liste ouverte à l'initiative de militants *Unité & Action, École Émancipée* et hors tendances

1	MAURAGE Dominique	- 21 -	Certifiée
2	MEUNIER Pascal	- 89 -	Certifié
3	HUMBERT Bruno	- 71 -	Certifié
4	CHARLOIS Alain	- 58 -	Agrégé
5	CINQUIN Jean-Claude	- 21 -	Certifié
6	BLANCHARD Marie-Laure	- 21 -	Certifiée
7	CHEVIET Isabelle	- 21 -	Certifiée
8	BORRAS Fabienne	- 21 -	Certifiée
9	MARLIN Pascale	- 89 -	Agrégée
10	GRENIER Alain	- 21 -	Certifié
11	LAMOTTE Nicolas	- 89 -	C.P. d'Education
12	DUCROT Philippe	- 21 -	Chaire Supérieure
13	LAPLANCHE Anne	- 58 -	Certifiée
14	LARVOR Alain	- 71 -	Certifié
15	CROUZET Olivier	- 58 -	Certifié
16	ROUGIER Michel	- 58 -	Certifié
17	LIODENOT Jean-Jacques	- 71 -	Agrégé
18	DAMBRA Marylène	- 71 -	Certifiée
19	GIANNUZZI Alfredo	- 21 -	Certifié
20	CHYNEL David	- 89 -	Agrégé
21	PONCIN Guy	- 71 -	Certifié
22	PRESUMEY Roger	- 71 -	Certifié
23	DEGRYSE Patrick	- 21 -	Certifié

Liste ouverte à l'initiative de militants Unité et Action, École Émancipée et hors tendances

24	FAUVELLE Elizabeth	- 71 -	Agrégée
25	RAMAGET-CHARLOT Anne-Marie	- 21 -	Certifiée
26	MAILLARD Lucie	- 21 -	Certifiée
27	CLEMENT-RIARD Anne-Cécile	- 21 -	Certifiée
28	PIOCH Jacques	- 89 -	Bi-admissible
29	DESFORGES Joëlle	- 21 -	Certifiée
30	MARC Patricia	- 21 -	Certifiée
31	MARTIN Yves	- 21 -	Certifié
32	PAQUELIER Bruno	- 21 -	Certifié
33	FRANCOIS Micheline	- 21 -	Retraitée
34	EXERTIER William	- 71 -	Agrégé
35	BLANCO Thierry	- 21 -	Certifié
36	GAETAN Jean-Paul	- 71 -	Certifié
37	BRAYER Alain	- 21 -	Certifié
38	LIEGAULT Mathieu	- 21 -	Certifié
39	DANESI Jean	- 21 -	Certifié
40	CARZON Cécile	- 58 -	C.O.Psychologue
41	MOURIES Sophie	- 21 -	Certifiée
42	KEMPTON Jacqueline	- 71 -	Agrégée
43	ATMANI Abdellatif	- 58 -	Certifié
44	CINQUIN Odile	- 21 -	Agrégée
45	DECLAS Gérard	- 21 -	Agrégé
46	FORGEOT Daniel	- 21 -	Retraité
47	CARTAYRADE Lionel	- 58 -	Certifié
48	MIACHON Joël	- 71 -	Retraité
49	LEMAL Yves	- 71 -	Certifié
50	BOISSARD Jean-Marc	- 71 -	Certifié
51	SAIMPONT Dany	- 21 -	Certifiée

52	PEUREUX Marie-Christine	- 71 -	Certifiée
53	COUMBA Hélène	- 71 -	Certifiée
54	PROVOST Olivier	- 89 -	Certifié
55	MOREL-TRINQUET Patrick	- 71 -	Certifié
56	ALIMONDO Jean-Pierre	- 21 -	Certifié
57	HOSTEIN Claudine	- 89 -	Certifiée
58	SEUZARET Béatrice	- 21 -	Agrégée
59	SEVENIER Liliane	- 89 -	Certifiée
60	SIRMAIN Jean	- 21 -	Retraité
61	PRUVOST Jean-Pierre	- 21 -	Certifié
62	THEVENEUX André	- 58 -	PEGC
63	CORDELIER Odile	- 21 -	Certifiée
64	MAILLARD Jean-Marie	- 21 -	Certifié